

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
Service de l'Aménagement de la Faune
District du Nord-Ouest

Rapport des activités 1974

Par:- Christian Potvin, biologiste
Chef de district
Mars 1975

Rapport des activités 1974

Introduction

A sa troisième année d'existence, le district du Nord-Ouest avec ses 129,500 km² (50,000 mi²) de territoire, reste une région faunique à peine connue dans ses grandes lignes. L'immensité du territoire, la variété des espèces fauniques présentes, aussi bien dans le domaine terrestre qu'aquatique, les nombreux problèmes amenés par la dégradation importante du milieu aquatique dans les secteurs à vocation minière, de même que la faiblesse quantitative des effectifs en place, ne permettent qu'une progression très lente dans l'acquisition des données nécessaires à la solution de plusieurs problèmes. Il reste difficile de recommander les réglementations ou les aménagements les plus appropriés, lorsque les données sur une population animale ou sur un milieu donné sont trop partielles ou presque inexistantes.

Dans ces circonstances, une bonne part des efforts déployés visent la gestion et l'exploitation rationnelle à partir des données qui peuvent être acquises plus facilement et plus rapidement.

Toutefois, en plus des travaux visant à répondre à certaines demandes ou besoins plus immédiats de la population, certaines études nous permettent déjà de mieux situer les grands problèmes de la région, sur le plan faunique et de mieux connaître les distributions ou comportements de certaines espèces animales, dont nous ne connaissions à peu près, jusqu'à ces dernières années, que l'existence.

1.- Faune aquatique

A - Diagnoses écologiques

La région du Nord-Ouest, à cause de son relief très plat, sauf dans sa partie sud, est caractérisée par un réseau hydrographique composé de nombreuses rivières et d'un grand nombre de lacs aux superficies élevées et aux très faibles profondeurs. C'est dans ce genre de grandes nappes d'eau que l'on retrouve le doré et le brochet qui constituent l'attrait principal des pêcheurs sportifs se rendant dans la région. Les lacs aux dimensions plus réduites et répondant aux exigences des salmonidés, particulièrement la truite mouchetée, sont relativement rares.

A cause du peu de temps qu'il est possible, à l'intérieur d'une année d'opération, de consacrer aux diagnoses écologiques, ce genre d'activités a été limité aux cas suivants:-

- petits lacs (moins de 500 acres) où la diagnose peut être effectuée complètement dans un court laps de temps

- lacs de dimensions plus imposantes, où la superficie est trop grande pour qu'une diagnose complète puisse être effectuée immédiatement. Seuls certains relevés, tels que analyses physico-chimiques, ou pêches expérimentales, reliées à des problèmes ou en vue de projets précis y ont été effectués.

Les lacs suivants ont donc fait l'objet d'une visite au cours de l'été 1974:-

<u>Nom du lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Algués (aux)	Joannès	Rouyn-Noranda
Arnoux	Dasserat	Rouyn-Noranda
Barraute (Ruisseau)	Fiedmond	Abitibi-Est
Beauchastel	Beauchastel et Rouyn	Rouyn-Noranda
Bourlamaque (Rivière)	Senneville	Abitibi-Est
Bruyère	Rouyn	Rouyn-Noranda
Chassignole	Bousquet et La Pause	Rouyn-Noranda
D'Alembert	Dufresnoy	Rouyn-Noranda
Dasserat	Dasserat et Montbray	Rouyn-Noranda
Dery	Duprat	Rouyn-Noranda
Dufault	Destor et Rouyn	Rouyn-Noranda
Duparquet	Duparquet	Abitibi-Ouest
Duprat	Duprat	Rouyn-Noranda
Fontbonne	La Pause et Preissac	Rouyn-Noranda
Joannès	Joannès	Rouyn-Noranda
Kinojevis	Rouyn, Bellecombe, Vaudray	Rouyn-Noranda
Noranda	Rouyn	Rouyn-Noranda
Osisko	Rouyn	Rouyn-Noranda
Paradis	Maizerets	Abitibi-Est
Pelletier	Rouyn	Rouyn-Noranda
Rond	Douay	Abitibi-Est
Routhier	Rouyn	Rouyn-Noranda
Rouyn	Rouyn	Rouyn-Noranda
Tourbière	Douay	Abitibi-Est
Turquoise	Joutel	Abitibi-Est

B - Tests physico-chimiques

Comme les lacs où on retrouve la truite mouchetée sont rares dans des endroits accessibles à l'ensemble de la population, de nombreuses demandes en provenance de différents groupements, associations

ou municipalités nous parviennent demandant l'aménagement de certains lacs pour la pêche de cette espèce. Comme les tests d'oxygène dissous durant la période critique de l'hiver sont importants pour connaître si ce paramètre peut être un facteur limitant pour l'espèce, dans des plans aux conditions souvent marginales, nous avons effectué ce genre de tests dans plusieurs lacs, dont la majorité est située dans la Réserve d'Aiguebelle.

<u>Nom du lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Albert	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Algues (aux)	Joannès	Rouyn-Noranda
Bégin	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Brousseau	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Burnett	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Breton	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Buff	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Dery	Duprat	Rouyn-Noranda
Destor (Etang)	Destor	Abitibi-Ouest
Dubé	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Duparquet	Duparquet	Abitibi-Ouest
Edvin	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Fortier	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Highcliff	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Iles (des)	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Laferté	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
La Sarre	La Sarre	Abitibi-Ouest
Noranda	Rouyn	Rouyn-Noranda
Osisko	Rouyn	Rouyn-Noranda
Pelletier	Rouyn	Rouyn-Noranda
Peureux (des)	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Pierre	Aiguebelle	Rouyn-Noranda

<u>Nom du lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Prospect	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Sans nom # 11	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Sans nom # 12	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Sans nom # 21	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Sans nom # 33	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Sans nom # 44	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Sans nom # 45	Aiguebelle	Rouyn-Noranda
Truite (à la)	Aiguebelle	Rouyn-Noranda

C - Ensemencements

Comme les lacs présentant des conditions propices pour la truite mouchetée ou toute autre espèce de salmonidé, sont très peu nombreux dans le district, il va sans dire que les ensemencements de ces espèces sont limités. Quelques lacs ont donc reçu des ensemencements dits "de support", afin de pallier aux déficiences de la productivité naturelle et de fournir une pêche intéressante. La seule espèce ensemencée fut de la truite mouchetée.

<u>Nom du plan d'eau</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>	<u>Taille</u>	<u>Quantité</u>
Lac Antoine	Gaboury	Témiscamingue	Fretins	2,000
Lac Déry	Duprat	Rouyn-Noranda	Fretins	2,000
Destor (Etang)	Destor	Abitibi-Ouest	Alevins	10,000
Lac Gordon	Gendreau	Témiscamingue	Fretins	5,000
Lac Lesage	Aiguebelle	Rouyn-Noranda	Fretins	1,350
Lac McNamara	Aiguebelle	Rouyn-Noranda	Fretins	2,000
Lac Oloron	Perron	Abitibi-Ouest	Fretins	2,700
Lac Turquoise	Joutel	Abitibi-Est	Fretins	1,200
Lac Vose	Aiguebelle	Rouyn-Noranda	Fretins	1,350
Lac Wyeth	Louvicourt	Abitibi-Est	Fretins	2,500

D - Recherches sur les frayères à dorés

Les quelques travaux d'observation sur les frayères à doré et à brochet qui avaient été faits jusqu'en 1973, quoique très fragmentaires, ont été d'une grande utilité lorsque vint le temps de faire des recommandations en vue du remaniement des zones et saisons de pêche qui a mené aux réglementations de pêche actuelles.

Au cours de 1974, ces recherches visant à déterminer plus précisément les variations annuelles des dates de reproduction ont été poursuivies en trois endroits représentant approximativement les extrémités géographiques, nord et sud, de notre district:-

Lac aux Sables, Belleterre, Comté de Témiscamingue

Lac Thibault, Belleterre, Comté de Témiscamingue

Lac Waswanipi, Miquelon, Comté d'Abitibi-Est

Les données recueillies au cours de cette saison ont permis de confirmer que la période de reproduction du doré s'étendait souvent dans la partie nord du district, jusqu'à la fin de mai ou le début de juin, justifiant éventuellement que la date d'ouverture de la pêche au doré y soit reportée d'une semaine dans cette zone de pêche.

RE:- Mathieu, E., 1974 Inventaire des frayères aux lacs aux Sables et Thibault, de Belleterre, Comté de Témiscamingue, du 7 mai au 21 mai 1974. Texte dactylographié 14 pages.

Brassard, C., Juin 1974 Frai du doré jaune (*Stizostedion vitreum*) au lac Waswanipi (embouchure de la rivière O'Sullivan) dans le comté d'Abitibi-Est, du 26 mai au 5 juin 1974. Texte dactylographié 9 pages.

E - Pollution des eaux par les résidus miniers

Les nombreuses opérations minières de la région ont souvent comme résultat, la dégradation ou la perte complète de plans d'eau autrefois réputés pour la pêche sportive. On observe ce phénomène particulièrement près des centres urbains, tels Noranda, Val d'Or et autres.

Dans un cas bien précis, celui du Lac Arnoux, situé à 10 milles à l'Ouest de Rouyn, la mort biologique de ce lac d'environ 2,500 acres a été causée par les résidus sulfureux d'une mine de cuivre abandonnée depuis environ trente ans, lesquels résidus sont charroyés au lac par un petit ruisseau qui traverse dans toute sa longueur le parc de résidus d'une longueur d'un mille.

Les démarches entreprises par le Service de l'Aménagement depuis plusieurs années, afin d'amener des correctifs à cette situation ont abouti en 1974 à un début de déblocage alors que la formation d'un comité groupant au provincial, le Ministère des Richesses Naturelles, le Service de l'Aménagement de la Faune et les Services de Protection de l'Environnement, et au fédéral, Environnement-Canada, a amené l'octroi d'un contrat à la firme "Montreal Engineering Company limited" pour faire une étude de factibilité des différents correctifs applicables.

Dans un même ordre d'idées, nous avons, dans le cadre d'un projet du département de Géologie de l'Université Laval, collaboré à la récolte de données sur les concentrations de métaux lourds dans les eaux, dans les sédiments et dans les chairs de poissons, d'une quinzaine de lacs

et rivières affectés par les opérations minières. Ces travaux préliminaires avaient pour but d'évaluer l'effet de ces métaux lourds sur la productivité des eaux, et pourraient déboucher en 1975, sur un projet de recherches de l'Université Laval, avec la participation de différents départements et dont le but principal serait "un essai de restauration de la qualité biologique de la région minière de Rouyn-Noranda".

2.- Faune terrestre

A - Recensement du petit gibier

Comme il n'y a, aucune chasse contrôlée pour le petit gibier dans notre district, les pièces anatomiques nécessaires à la détermination de certains paramètres de population sont recueillies soit dans nos stations de recensement de l'orignal, soit lors de tournois organisés par les associations de chasse et pêche, soit avec l'aide de ces mêmes associations qui en font la récolte auprès de leurs membres au cours des premiers mois de la chasse.

C'est ainsi, qu'à l'automne 1974, les ailes et queues de 257 perdrix (dont 33% de tétras) ont été utilisées pour la détermination de l'âge et du sexe. Ceci représente une diminution des pièces récoltées de près de 50% par rapport à l'année précédente et résulte d'un succès de chasse très inférieur à celui des années précédentes.

Malgré le piètre succès de chasse, le pourcentage de juvéniles est plus élevé en 1974 qu'en 1973, soit 81.0% par rapport à 65.5% dans la zone J³ et 59.6% par rapport à 54.8% dans la zone K. Le rapport des sexes

demeure inchangé avec une proportion mâles:femelles significativement non différente de 1:1.

Il est très intéressant de noter que cette récolte nous a permis, comme l'an passé, de quantifier la différence dans les proportions de tétras de savane et de gélinotte huppée à différentes latitudes à l'intérieur du district. C'est ainsi que dans la région de Rouyn on retrouve 75% de gélinottes, alors que ce pourcentage diminue respectivement à 55% et 35% dans les régions de La Sarre-Amos et Joutel, situées respectivement à 35 et 80 milles au Nord de Rouyn.

RE:- Brassard, C., 1974 Résultats de la chasse au petit gibier dans le Nord-Ouest québécois en 1974. Texte dactylographié, 23 pages, 1 annexe (4 pages)

B - Dénombrement de la gélinotte huppée

A cause de problèmes de personnel, nous n'avons effectué le dénombrement des tambourineurs chez la gélinotte huppée que sur un seul parcours de 10 milles, dans la région de Belleterre dans le Sud du district.

La densité relative de 48.8 gélinottes par mille carré en 1974 par rapport à 65.2 l'année précédente laissait déjà prévoir un succès de chasse moins bon pour l'automne qui suivrait, ce qui s'est vérifié par les résultats de récolte de pièces anatomiques.

Il est bien évident qu'un seul parcours de "drumming count" dans une région aussi vaste et aussi diversifiée dans son habitat, n'est pas

représentatif de l'ensemble d'une telle région. Aussi, nous nous proposons, aussitôt que les circonstances le permettront, d'effectuer le dénombrement des tambourineurs sur un minimum de trois parcours, situés respectivement au Sud, au centre et au Nord de notre district.

RE:- Obry, P., Août 1974 Indices d'abondance de la gélinotte huppée par le dénombrement des mâles tambourineurs. Texte dactylographié, 8 pages, 5 annexes.

C - Stations de recensement de l'original

Par suite de certaines contraintes de personnel, nous avons dû, encore en 1974, modifier légèrement le parcours des stations de recensement itinérantes mises sur pied dès 1972 dans notre district. L'aide fournie en 1973 par le district de l'Outaouais n'ayant pu être renouvelée en 1974, nous avons été forcés particulièrement de soustraire de notre parcours la station de Belleterre qui nous avait permis l'année précédente d'obtenir un échantillonnage plus représentatif de la récolte par la chasse dans le centre du comté de Témiscamingue.

Le parcours des stations fut le suivant:-

1re semaine	Barrière Nord, Parc de la Véréndrye Témiscaming
2e semaine	Val d'Or Rouyn
3e semaine	Amos La Sarre

Malgré l'opération d'une station en moins, le même pourcentage de 25% des chasseurs ayant tué dans la région s'est présenté à l'une de nos stations, où un questionnaire était complété et les incisives prélevées pour détermination de l'âge. Des 677 originaux présentés aux stations, 605 ont été âgés soit par lecture directe (les veaux et les "yearlings") soit à l'aide des incisives.

L'analyse des données de la chasse à l'original pour 1974 dans la région du Nord-Ouest révèle donc les points suivants:-

- la récolte a été supérieure à 1973 et constitue une des meilleures années dans les zones J² et J³
- le taux de "yearlings" est très élevé, indice d'une forte exploitation
- le rapport des sexes en faveur des mâles montre une baisse subite par rapport aux années précédentes.

RE:- Mathieu, E., Potvin, C., 1974 Rapport des originaux abattus dans la zone J³, saison de chasse 1974. Texte dactylographié, 16 pages.

Mathieu, E., Potvin, C., 1974 Rapport des originaux abattus dans la zone J², saison de chasse 1974. Texte dactylographié, 15 pages.

D - Inventaire aérien des ongulés

Dans le cadre du plan quinquennal d'inventaires aériens des ongulés, un inventaire de l'original dans la zone K était prévu pour

l'hiver 1974. Cet inventaire devait s'effectuer selon la méthode des places échantillons de 25 km². Un total de 60 heures de vol avait été prévu pour couvrir 105 places échantillons dans un territoire de 62,800 km².

Des problèmes de conditions de neige défavorables d'une part et l'inexistence d'une partie de cartes topographiques à l'échelle 1:50,000 ont empêché la réalisation de ce programme en 1974 et nous ont obligé de le reporter à l'année suivante.

Cependant, suite à de nombreuses observations fragmentaires faites sur la population de caribous occupant un secteur restreint au Sud et Sud-Est de Val d'Or, un inventaire visant à évaluer l'importance et le comportement de cet îlot de caribous a pu être mené à bonne fin.

A l'aide de transects équidistants de 1.6 km, un territoire de 4700 km² (1807 mi.²) en 26 heures 15 minutes d'avion.

Cet inventaire a permis de localiser une vingtaine de ravages de caribou, de dénombrer 23 caribous, les groupements variant de 4 à 6. La population présente dans ce secteur, suite à cet inventaire a été évaluée entre 60 et 80 têtes.

RE:- Mathieu, E., 1974 Inventaire aérien du caribou dans le secteur sud de Val d'Or. Texte dactylographié 4 pages.

E - Contrôle des prédateurs

A la suite des plaintes et des pressions effectuées par l'Union

des Producteurs Agricoles et l'Association des Eleveurs de moutons, le Ministère de l'Agriculture a consenti à engager et défrayer les dépenses de deux trappeurs, sur une base plus permanente d'un an. Leur fonction consistait, sous la supervision du Service de l'Aménagement de la Faune, à vérifier les plaintes de prédation sur les animaux de la ferme et à effectuer un contrôle lorsque le cas répondait à certaines conditions.

Pour la première période de huit mois sous ce nouveau régime, les résultats sont très peu concluants. Deux trappeurs en 2677 heures de travail, ayant parcouru 81,900 km (51,500 milles) occasionnant des déboursés de \$8,038.00 en salaire et \$5,947.00 en frais de voyage ont capturé 12 loups, et 4 chiens, dont 11 loups et 4 chiens par l'un des deux trappeurs. Le coût unitaire du prédateur capturé (si on inclut les chiens) s'élève à \$874.00.

Même si le programme de contrôle ne visait par les ours, 20 de ceux-ci ont été capturés, en plus de plusieurs renards, porc-épics, mouffettes et corneilles.

Le bilan de ces premiers mois d'activité du contrôle des prédateurs n'est pas des plus positif. Sans doute ce programme se continuera-t'il à cause des groupements importants qui l'appuient, mais nous souhaitons le cas échéant, que des modifications le rendent plus efficace, sinon moins dispendieux. La difficulté principale résidera toutefois dans le problème de trouver des trappeurs compétents, efficaces et intéressés à ce travail.

F - L'exploitation des animaux à fourrure

Tout le district du Nord-Ouest fait partie de ce secteur de la province désigné sous le vocable de "régions de terrains enregistrés pour fins de chasse aux animaux à fourrure".

Jusqu'au début de 1974, le contrôle des permis pour les terrains de trappage et le contrôle de l'exploitation des animaux à fourrure étaient assurés dans la région par un inspecteur des fourrures, relevant de la Division des fourrures à Québec, mais sous la supervision immédiate du chef de district du Service de la Conservation, à Amos. Cette situation avait pour effet que le temps de cet inspecteur était accaparé plus souvent qu'autrement par des activités relevant de l'agent de conservation.

La régionalisation des services gouvernementaux à Rouyn, de même que la démission de l'inspecteur des fourrures à Amos, furent l'occasion de rapatrier ce poste à Rouyn, sous la supervision du Service de l'Aménagement. Malheureusement, à cause des difficultés de recrutement, ce poste n'avait encore pu être comblé à la fin de 1974.

Nous avons donc repris en mains le contrôle des activités reliés au trappage sur les terrains enregistrés. Nous avons dû, avec peu de préparation, revoir tout le système de l'octroi des terrains de trappage et définir une nouvelle ligne de conduite quant aux conditions d'émission ou de renouvellement des permis, afin d'éviter les critiques que s'était attirées la Division des fourrures dans le passé.

Au cours de 1974, nous avons donc effectué des recommandations touchant 509 terrains de trappage, de même que 516 demandes de permis spéciaux, d'aide-trappeur ou trappeur sur des lots privés. Nous avons dû, à cause de l'absence d'un inspecteur des fourrures, rencontrer en entrevue de nombreux trappeurs et effectuer une correspondance assez énorme. Nous soulignons l'aide énorme que nous ont fournie monsieur Marcel Beaudet, responsable de la Division des fourrures et son assistant, monsieur Bertrand LeBlanc, afin de démarrer sur un bon pied dans ce domaine nouveau.

Même si les recommandations et les modifications de cette première année n'ont touché que le système d'émission des permis, nous comptons, avec l'engagement d'une personne pour ce secteur, utiliser toutes les données disponibles avec le système des terrains enregistrés pour mieux gérer l'exploitation des animaux à fourrure qui sont une ressource importante de la région. Des travaux d'inventaire deviendront aussi nécessaires pour mieux suivre l'évolution des espèces les plus exploitées et pour fixer des quotas de capture plus adéquats.

3.- Divers

A - Réserve d'Aiguebelle

La Réserve d'Aiguebelle, d'une superficie d'à peine 100 milles carrés, présente un intérêt et un attrait tout particuliers par le fait d'abord de sa situation géographique, au centre du bassin de population

de l'Abitibi, en second lieu par son relief très accidenté au centre d'une vaste région plane et finalement à cause de la présence de plusieurs lacs et ruisseaux contenant de la truite mouchetée indigène, qu'on ne trouve à peu près pas dans le reste de la région.

A cause de son potentiel pour la truite mouchetée, qu'on peut considérer important dans le contexte de la région, nous avons, pour faire suite à certains ensemencements, recensements, diagnoses et tests physico-chimiques partiels effectués antérieurement, préparé un document qui avait pour but d'amener le Ministère à considérer et développer le potentiel faunique y existant et suggérant certaines modalités d'utilisation.

RE:- Potvin, C., 1974 La Réserve d'Aiguebelle:- son utilisation, son potentiel et ses possibilités de développement. Texte dactylographié 13 pages 7 annexes.

B - Etang de repeuplement Destor

L'Etang Destor, un étang artificiel de 3 acres, approvisionné uniquement par des sources souterraines, a reçu, comme lors des dernières années, un dépôt de quelques 10,000 alevins, qui ont été nourris régulièrement avec de la moulée pour être transférés, à l'automne, dans des lacs de la Réserve d'Aiguebelle, située à quelques quinze milles de l'Etang. La récupération en fin de saison d'environ 2,000 fretins de truites de 3 à 4 pouces se comparait quantitativement aux rendements des années antérieures.

Les travaux de construction d'un abri pour gardien et d'installation d'autres équipements qui permettront de faire de cet étang un endroit de transit pour les ensemencements futurs dans le district, ont été presque terminés au cours de cette année. Ces installations ne pourront cependant remplir le rôle pour lequel elles ont été conçues que lorsque la Réserve d'Aiguebelle aura été assez mise en valeur pour que les lacs soient aménagés et exploités selon leur plein potentiel.

C - Carte des lacs de pêche sportive dans le Nord-Ouest

En plus des informations recueillies par notre personnel sur la répartition des espèces de poissons sportifs, nous avons obtenu au moyen d'enquêtes ou de questionnaires effectués auprès d'Associations de chasse et pêche, de clubs de chasse et pêche et d'agents de conservation de la faune, de nombreuses informations sur les populations des principaux lacs du district.

Ces répartitions préliminaires ont permis d'élaborer et de presque finaliser, au cours de l'année, un projet de carte-répertoire des "lacs de pêche sportive du Nord-Ouest" pour distribution aux nombreux usagers des facilités de pêche de la région.

Après certaines retouches finales, la carte de format 35" x 40", à l'échelle 1:500,000, devrait être imprimée et prête pour distribution en vue de la saison de pêche 1975-76.

D - Répartition géographique des poissons

Le dépouillement des données existantes de différentes provenances sur les espèces de poissons des lacs du Nord-Ouest, s'est poursuivi au cours de l'année 1974. Ces informations sont ensuite transcrites au fur et à mesure sur des fiches McBee selon un code qui tient compte de la localisation géographique et de différents autres paramètres relatifs à chacun des lacs.

Même si les informations relatives à chacun des lacs ne sont pas complètes et que le fichier n'inclut encore qu'une faible proportion de tous les lacs de la région, ce système nous permettra éventuellement de déterminer la répartition géographique des espèces les plus importantes.

E - Permis divers

A cause de la nature des espèces fauniques présentes dans la région et à cause surtout des modalités d'exploitation de ces espèces, nous sommes appelés à étudier et formuler des recommandations relativement à une foule de permis dont l'émission est faite par la Division des permis.

Le temps consacré à cette activité nécessaire, quoique souvent fastidieuse, n'est pas négligeable quand on considère le nombre et la variété des demandes de permis pour lesquels nous avons dû émettre un avis:-

130 demandes de permis commerciaux pour la capture, le transport et la vente des poissons-appâts

41 demandes de permis d'"outfitters"

20 demandes de permis de pêche commerciale

≈ 40 demandes de permis pour activités diverses, tels que étangs de pêche, piscicultures, transport et ensemencement de poissons, garde d'animaux en captivité, élevage d'animaux, etc.

A cette liste il faut ajouter un certain nombre d'enquêtes relatives à des projets de drainage, des destructions de barrage, etc., à la suite desquelles nous devons encore formuler des recommandations.

F - Information et publicité

L'information sous toutes ses formes et la publicité souvent indispensable au succès de certaines de nos activités occupent une part importante du temps d'une équipe limitée comme la nôtre.

En plus des nombreuses entrevues que nous avons accordées, touchant les demandes d'informations les plus variées relatives à l'exploitation ou l'aménagement de la faune, nous avons accordé douze (12) conférences ou séances d'informations à des associations de chasse et pêche et avons participé aux quatre (4) assemblées du Conseil Régional de la Faune d'Abitibi.

Nous avons aussi prononcé deux conférences devant les clubs sociaux Kinsmen et Richelieu, participé à trois émissions de télévision et deux émissions radiophoniques en plus d'avoir accordé quatre autres entrevues à des journalistes. Nous avons aussi participé à une exposition "Plein air" à Val d'Or, de même que nous avons organisé la présentation, lors de l'Exposition régionale de Rouyn, d'un kiosque préparé par notre Service.

A ceci, nous devons ajouter la préparation de quelques feuillets de renseignements et la participation à divers comités.

Conclusion

Il n'est évidemment pas facile, en quelques pages, de résumer les réalisations d'un district d'aménagement à l'intérieur d'une période d'une année. Ces activités sont composées d'une part de travaux ou réalisations précises, faciles à décrire, mais d'autre part comprennent une foule de démarches, enquêtes, discussions et consultations qu'il est difficile d'explicitier dans le cadre d'un rapport d'activités de ce genre, sous un titre précis. La proportion du temps consacrée à cette multitude de contacts, enquêtes et rapports, est d'autant plus grande que le personnel d'un district est plus limité.

Nous voulons profiter de l'occasion pour souligner les efforts déployés par tous et chacun des membres de notre personnel qui ont permis de mener à bonne fin la plupart des projets de l'année 1974. Nous souhaitons que ce personnel se stabilise, de sorte que l'expérience de chacun

permette d'améliorer la productivité des équipes actuelles et de bien
secorder les équipes supplémentaires qui viendront éventuellement s'a-
jouter, nous l'espérons, dans un proche avenir.

Christian Potvin, biologiste
Chef, District du Nord-Ouest

Rouyn-Noranda, le 20 mars 1975.